

Essai de classification des propositions des 5 groupes

J'ai essayé de regrouper les propositions faites par thème commun.

Les initiales des prénoms rappellent les propositions du groupe : Alain Goudard Hakim Dib **(A/H)**, Eric Bachelart, Yves Cardin **(E/Y)**, François Robin, Guy Haye **(F/G)**, Jacques Granier /Maurice Portes **(J/M)**, Philippe Déchaud / Léo Cantié **(P/L)**

1/ Les Installations Sportives

- Mettre en place **une instance de concertation**, à chaque niveau de décision (région, département, commune), permettant que s'expriment les besoins spécifiques de chaque acteur, du haut niveau à la pratique de masse. (E/Y)

Porter ensemble **un plan d'action sur les équipements**, au niveau départemental, régional, et national (A/H)

L'EN doit pouvoir y exprimer fortement les besoins spécifiques de l'enseignement de l'EPS, le corps d'inspection y a sa place

Définir une politique harmonisée entre différents niveaux de pratique, au niveau de la région, du département, de la commune. (E/Y)

2/ Investir des lieux de représentation, de discussions, de débats

- **Travailler sur le sens à donner pour que la profession « Réinvestisse »** certains lieux dans lesquels un débat d'orientation peut s'engager : (P/L)

Inciter les établissements, les associations sportives à participer aux Offices Municipaux des sports, et d'y proposer des plans de développement. Echanger, des relations avec l'ensemble des partenaires (A/H) (P/L)

Il faut renforcer le rôle des commissions mixtes UNSS, départementales et régionales qui permettent de partager les préoccupations d'une pratique scolaire et d'une pratique fédérale (E/Y) (P/L)

AG de districts ou départementales UNSS (P/L)

3/ Travailler ensemble

- **Rédiger un plaidoyer pour un travail en commun** – état, enseignants, mouvement associatif, collectivités territoriales, etc – pour tracer les perspectives d'un système d'offres de pratiques d'APSA mettant en synergie/complémentarité et non en concurrence celles des différents acteurs. (J/M)

Amorcer ensuite le travail en commun sur **l'identification et l'affirmation des missions prioritaires des uns et des autres**
Argumenter pour que tous les acteurs travaillent en adoptant une attitude ouverte aux logiques des autres (J/M)

Identifier les « *allant de soi* » (« *le sport* » au singulier, « *les valeurs* » attribuées au sport, le qualificatif « *éducatif* » associé à tout et n'importe quoi, etc) faisant obstacle à une approche mieux armée des questions à traiter (J/M)

- Poser les bases d'un « traité de complémentarité » d'objectifs à poursuivre et d'actions à mettre en œuvre avec le milieu fédéral afin de favoriser l'émergence de revendications communes (par exemple) : (P/L)
 - Dénoncer le désengagement financier de l'Etat et les effets de la RGPP
 - Impulser un travail en commun sur le dossier des Installations sportives
 - Travailler sur un « projet de formation du jeune citoyen »
- **Quels paramètres pour orienter une politique ?**
Convaincre les élus et les responsables de parti de la nécessité de problématiser aussi largement que possible sur le champ sur lequel ils vont intervenir avant de prendre position
Les paramètres à prendre en compte, enjeux sociaux, culturels, éducatifs, économiques, relations à établir entre eux, ...
S'opposer aux habitudes budgétaires, aux idées reçues, les « allant de soi » qui fondent presque toujours leurs décisions) (J/M)
- **Concevoir un dispositif de concertation** acceptable par tous à égalité de droits et devoirs, faisabilité, ... (J/M)

Impulser l'organisation **d'une réunion sous l'égide du Recteur**, réunissant des représentants du milieu fédéral et du milieu enseignant, qui serait centrée sur les problématiques liées : (P/L)

- Aux sections sportives
- Aux classes à horaires aménagés
- A l'accompagnement éducatif
- Au sport scolaire et ses relations avec les ligues ou comités

4/ Communiquer !

- Valoriser ce qui se fait, utiliser toutes les organes de communication et faire en sorte que les pratiques scolaires soient reconnues banalement au même titre que les pratiques du sport civil. (presse locale, panneaux et organes municipaux)
Valoriser la diversité et la variété de l'offre d'activités au sein de l'AS d'établissement en relation avec son faible coût et la qualification de ses animateurs. (E/Y)

Améliorer notre communication à destination de nos différents interlocuteurs (parents, mouvement sportif, élus locaux ou nationaux) pour rendre plus lisible nos missions, clarifier ce que l'on fait en EPS et à l'AS. (P/L)

5/ Quel sport ?

- Faire des propositions alternatives à une marchandisation des APSA
Mettre en débat la question d'une reconnaissance sociale accrue du bénévolat, vers « un statut du bénévole » (A/H)

6/ UNSS

- Réaffirmer qu'il faut du temps pour la pratique associative à l'UNSS au sein des établissements et des lieux.
L'inspection pédagogique doit prendre sa part dans cette affirmation en relais des collègues.
Investir les Commissions mixte (E/Y)

7/ Formation

Des jeunes

- **Etoffer la formation des jeunes** au delà des jeunes officiels UNSS par l'accès à des formations de type secourisme, surveillant de baignade, animateurs bénévoles au sein d'AS de collège... qui pourraient intéresser les lycéens (E/Y)

Des enseignants et autres acteurs

- **Favoriser le regroupement de formateurs** enseignant d'EPS et animateurs de club pour partager des expériences, faire de l'information disciplinaire (E/Y)
- **Gérer la différence** : Améliorer la formation des enseignants pour travailler avec des publics variés. Diffuser de l'information sur les pratiques innovantes liées à la santé et au handicap. (E/Y)
Revendiquer une formation professionnelle continue incluant davantage les problématiques liées à « l'intégration des élèves handicapés » (P/L)
- **Solliciter l'Université** pour qu'elle mette en œuvre des modules de formation professionnelle dans le domaine des APSA accessibles aux enseignants d'EPS et aux autres intervenants des pratiques physiques (E/Y)

8/ Accompagnement Educatif

- Organiser des **réunions de bilan de l'accompagnement éducatif** entre les différents acteurs de ce dispositif : CROS, Fédérations des parents élèves, syndicats enseignants, élus des AS, EN. (F/G)

9/ Observatoire des pratiques fédérales/La démocratisation des pratiques

- Mettre en place **un observatoire des pratiques sportives** du monde fédéral (comme il en existe un dans le monde scolaire), observatoire qui ne doit pas avoir la fonction d'évaluation afin de ne pas affecter les subventions. (F/G)
- **En vue d'une démocratisation des pratiques**, créer un lieu institutionnel de réflexion des offres de formations sportives du niveau local au niveau national avec la mise en place d'un livret national de la formation sportive pour chaque français. (F/G)